



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JUIN 2021  
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le vingt et un juin deux mille vingt et un, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le quatorze juin deux mille vingt et un, s'est assemblé Espace René-Cassin, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE, Maire.

Etaient présents (27) :

M. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE, MME MÉRIADEC, M. BROUNAIS, MME CURAUDEAU, M. MONNIÉ, MME DOUSSET, M. BIHAN, MME LALLEMAND, M. BERTHOU, M. GAVOUYÈRE, MME SÉROT, MME TEILLET, M. LÉCUYER, M. PLAINEAU, M. LE COZ, MME BRIZARD, M. GOUPIL, MME FOURAGE, M. LE CAM, MME MERLET, MME KERFOURN, M. MOUSSU, M. DRÉAN, MME FALOT, MME FOURNIER, M. MICHENOT, MME PAQUET.

Absents, excusés et représentés (2) :

M. LABARRE, a donné pouvoir à M. DRÉAN  
MME DELERUE a donné pouvoir à MME FALOT

Absents (0) :

Secrétaire de séance : MME DOUSSET

## ORDRE DU JOUR

### ❖ Informations

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 mai 2021.  
Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

### ❖ Finances et Ressources Humaines

2021-44/ Délibération cadre sur l'organisation du temps de travail suite à la fin des régimes dérogatoires aux 1607 heures à compter du 1er janvier 2022.

2021-45/ Modification du tableau des effectifs.

2021-46/ Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

2021-47/ Commission locale d'évaluation de transfert de charges - désignation des représentants.

2021-48/ Adhésion à la plateforme de vente aux enchères « Webenchères ».

2021-49/ Décision modificative numéro 1.

### ❖ Culture - Démocratie Participative

2021-50/ Attribution d'une subvention de projet au foyer socio-éducatif du collège Pierre et marie Curie dans le cadre de l'organisation d'ateliers métalliques avec « les tambours du bronx ».

### ❖ Petite Enfance - Enfance Jeunesse

2021-51/ Convention de gestion et modalités d'organisation des services de cars scolaires avec les autorités organisatrices de second rang – commune du pôle sud-ouest.

2021-52/ Tarifs 2020-2021 des frais de fonctionnement des élèves hors commune.

### ❖ Questions

## Informations

### **1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 mai 2021.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:05:08

*Le procès-verbal est approuvé par :*

*24 voix pour*

*M. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE, MME MÉRIADEC, M. BROUNAIS, MME CURAUDEAU, M. MONNIÉ, MME DOUSSET, M. BIHAN, MME LALLEMAND, M. BERTHOU, M. GAVOUYÈRE, MME SÉROT, MME TEILLET, M. LÉCUYER, M. PLAINEAU, MME BRIZARD, M. GOUPIL, MME FOURAGE, M. LE CAM, M. MOUSSU, M. DRÉAN, M. LABARRE, MME FOURNIER, M. MICHENOT, MME PAQUET.*

*Pour information :*

*Elu(e)s n'ayant pas pu prendre part au vote du fait de leur absence lors du conseil municipal du 21/6/2021 : MME DELERUE.*

*Elu(e)s n'ayant pas pu prendre part au vote du fait de leur absence lors du conseil municipal du 10/5/2021 : M. LE COZ, MME MERLET, MME KERFOURN, MME FALOT.*

### **2/ Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:07:49

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

## Finances et Ressources Humaines

### **2021-44/ Délibération cadre sur l'organisation du temps de travail suite à la fin des régimes dérogatoires aux 1607 heures à compter du 1er janvier 2022.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:11:38

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'instaurer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un temps de travail effectif de 1.607 heures annuelles au sein des services de la collectivité ; conformément à l'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 27 voix pour et 2 contre (Mme Paquet, M. Michenot)*

### **2021-45/ Modification du tableau des effectifs.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:24:28

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la suppression des postes susmentionnés,
- de modifier le tableau des effectifs,
- d'approuver le tableau de effectifs joint en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme Paquet, M. Michenot)*

### **2021-46/ Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:28:06

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter, en tant que de besoin, pour répondre aux nécessités de service, des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,
- de charger Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature du poste à occuper et des fonctions à exercer et du profil requis,
- d'approuver les créations des emplois non permanents à temps complet et à temps non complet susmentionnés,
- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au Budget,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme Paquet, M. Michenot)*

**2021-47/ Commission Locale d'Évaluation de Transfert de Charges (CLETC)  
désignation des représentants.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:30:44

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner, pour siéger au sein de la commission locale de transfert de charges :  
M. Pascal MONNIÉ – membre titulaire,  
Mme Cécile MÉRIADÉC - membre suppléant,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 27 voix pour et 8 abstentions (M. Labarre, Mme Falot, M. Dréan, Mme Fournier, M. Moussu, Mme Delerue, Mme Paquet, M. Michenot)*

**2021-48/ Adhésion à la plateforme de vente aux enchères « Webenchères ».**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:34:02

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adhérer à la plateforme de vente aux enchères pour des biens dont la valeur unitaire est inférieure à 4600 € (au-delà de 4600 €, le conseil municipal sera compétent pour décider des conditions de la vente),
- d'informer le conseil des ventes réalisées par décision du maire
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité*

**2021-49/ Décision modificative numéro 1.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:40:35

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modification n° 1 au budget primitif 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 27 voix pour et 2 abstentions (Mme Paquet, M. Michenot)*

## Culture - Démocratie Participative - Manifestations

### **2021-50/ Attribution d'une subvention de projet au foyer socio-éducatif du collège Pierre et Marie Curie dans le cadre de l'organisation d'ateliers métalliques avec « les tambours du bronx ».**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:44:25

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le montant de : 330 euros de subvention de projet accordé au foyer socio-éducatif du collège Pierre et Marie Curie,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer la convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité*

## Petite enfance - Enfance - Jeunesse

### **2021-51/ Convention de gestion et modalités d'organisation des services de cars scolaires avec les autorités organisatrices de second rang - commune du pôle sud-ouest.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:46:05

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention tripartite définissant les modalités d'organisation des cars scolaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer ladite convention, les avenants et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité*

### **2021-52/ Tarifs 2020-2021 des frais de fonctionnement des élèves hors commune.**

Visible sur la vidéo en ligne à partir de 00:48:40

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les tarifs présentés en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer ladite convention, les avenants et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité*

Fait au Pellerin, le 25 juin 2021

Le Maire



François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE